

LE CHATEAU D'ANCENIS DE SON DEMANTELEMENT A NOS JOURS

Bertrand BOQUIEN

Cet article retrace l'histoire du château d'Ancenis entre son démantèlement, en 1626-1627, et son achat par la ville d'Ancenis en 1986, quelques années après son classement tardif dans la liste des Monuments Historiques en 1977. Cette longue période de plus de trois siècles et demi n'est pas la plus brillante de l'histoire du château, mais elle a largement façonné son visage actuel.

LE CHATEAU JUSQU'A LA REVOLUTION

L'année 1627 voit s'achever le démantèlement de l'enceinte de la vieille forteresse médiévale. Mais le château n'est pas abandonné. Même si les seigneurs n'y résident plus, il reste le centre symbolique et administratif d'une grande baronnie.

Des seigneurs absents

A partir du démantèlement, et tout le long des XVII^e et XVIII^e siècles, Ancenis a sans doute rarement vu son seigneur. Appartenant à la grande noblesse, les Charost ont peu de liens avec la Bretagne. Ils résident dans leur hôtel parisien ou à la Cour. Le dernier duc, Armand-Joseph, aimera aussi séjourner dans ses domaines du Berry. Il sera d'ailleurs enterré dans la chapelle de son château de Meillant. Le château d'Ancenis n'est pas pour les Charost un lieu de résidence.

Il y eut une exception. Ce fut le séjour forcé du marquis de Charost, Louis-Armand, et de son épouse Marie Fouquet, relégués par le roi à Ancenis de 1664 à 1667. Après la condamnation de Fouquet, sa famille fut dispersée. Les Charost furent exilés sur leurs terres d'Ancenis à la fin de 1664. Ils furent autorisés à s'installer à Montargis en 1667, mais ne retrouvèrent Paris qu'en 1680¹.

Il y eut par la suite quelques passages à Ancenis de l'un ou l'autre des successeurs de Louis-Armand. Mais on en a peu de traces. Je n'ai retrouvé pour l'instant aucun de leurs actes qui soit daté d'Ancenis. La présence d'Armand de Béthune à Ancenis en 1709 est attestée lors de la pose de la première pierre du maître-autel de l'église paroissiale. Celle de son fils Paul-François est attestée en 1720, quand il vient présider les Etats de Bretagne qui se tiennent à Ancenis. Ils résidèrent probablement au château dans ces deux occasions².

L'habitation du procureur fiscal

Sans doute le château a-t-il toujours été habité pendant cette période par un représentant du seigneur, chargé d'administrer sur place ses affaires. Mais nous n'avons de renseignements à ce sujet que pour le demi-siècle qui précède la Révolution, époque où nous voyons résider au château le procureur fiscal de la baronnie. Cet officier exerce des fonctions judiciaires dans les justices seigneuriales, mais aussi des fonctions administratives pour le compte du seigneur. Maître François Lambert habite ainsi le château en 1741. Après lui, on y trouve André Joubert en 1759, dont la veuve, Mathurine Peloquin, demeure toujours au château en 1780. Elle y croise alors un nouveau procureur fiscal, René-Alexandre Laheu des Airauds, en poste depuis 1779 au moins³. Laheu des Airauds continue de résider au château pendant la Révolution. Tout en exerçant des fonctions dans la nouvelle organisation judiciaire de la République, il s'attache à préserver les biens de son ancien seigneur. Il sera plus tard procureur impérial et président du tribunal civil d'Ancenis. Il habitait encore le château en 1805⁴.

LES FAMILLES SEIGNEURIALES

De César de Vendôme à Louis-Armand de Béthune-Charost

César de Vendôme et Françoise de Lorraine avaient hérité la baronnie d'Ancenis de la duchesse de Mercœur. Vendôme était gouverneur de Bretagne. Il prit part à toutes les intrigues des Grands contre la régence de Marie de Médicis, puis à la conspiration de Chalais contre Louis XIII. Il est emprisonné, perd sa charge de gouverneur et voit démanteler toutes les places fortes qu'il possédait en Bretagne, dont le château d'Ancenis. Il conserve pourtant sa baronnie d'Ancenis pendant encore une trentaine d'années. Mais pendant les dix dernières années au moins, il cherche à la vendre. Deux offres d'achat lui furent faites en 1647 : l'une du maréchal de la Melleraye, l'autre d'un président de la Chambre des Comptes de Bretagne⁵. Il la vend en 1652 au marquis du Chastel. Mais la duchesse de Vendôme refuse de ratifier l'acte, frappé dès lors de nullité⁶.

La vente de la baronnie intervient pour de bon en 1657. L'acquéreur est Gabriel de Boislève, évêque d'Avranches. Il n'effectue qu'un bref passage dans l'histoire de la baronnie. La terre est revendue au bout de 3 ans au marquis de Charost et à son épouse, Marie Fouquet, fille du surintendant des Finances de Louis XIV. *“Il est à croire qu'il [Boislève] ne s'occupa guère, pendant cette courte période, de sa baronnie, car on ne trouve aucun fait se rattachant à sa possession”*, note E. Maillard⁷. Monseigneur de Boislève, en tout cas, n'est pas sans liens avec Fouquet. Son frère, Claude Boislève, intendant des Finances est un homme d'affaires étroitement lié au surintendant⁸.

Les Béthune-Charost

La famille de Béthune-Charost est une branche de la Maison de Béthune, à laquelle appartenait le célèbre Sully (Maximilien de Béthune), ministre d'Henri IV. Louis-Armand, l'acquéreur de la baronnie d'Ancenis, est le petit-fils d'un frère de Sully, Philippe de Béthune. Philippe avait acheté en 1608 la terre de Charost, en Berry. Son fils Louis, d'abord comte de Charost, obtiendra du roi en 1672 l'érection de cette seigneurie, avec d'autres terres, en duché-pairie. La famille apparaît *“remarquable par ses alliances presque systématiques avec des familles de grands financiers”*⁹. Le mariage de Louis Armand avec Marie Fouquet en 1657 est la plus brillante de ces alliances. La marquise de Charost est la fille aînée du surintendant des Finances Nicolas Fouquet, alors au sommet de sa puissance. Il sera disgracié et emprisonné en 1661. Lui-même dans ce mariage a recherché pour sa famille l'alliance avec un nom prestigieux. La baronnie d'Ancenis reste aux mains des Béthune-Charost pendant plus d'un siècle, sur la durée de cinq générations. Le dernier duc de Charost meurt en 1800, sans postérité survivante (son fils a été guillotiné)¹⁰.

L'acquisition de la baronnie d'Ancenis et l'implantation de Fouquet en Bretagne

L'achat de la baronnie d'Ancenis par les Charost a sans doute un lien avec la forte implantation en Bretagne de Nicolas Fouquet et de ses proches, détaillée par Daniel Dessert, dans sa biographie du surintendant¹¹. A l'époque de cet achat, Fouquet s'est lancé dans une série de *“grandes acquisitions”* bretonnes, dont Belle-Ile est le *“fleuron”*. Il se constitue un ensemble territorial avec lequel il *“contrôle les débouchés vers la haute mer, mais aussi l'arrière-pays nantais”*. Daniel Dessert y voit la volonté de développer une activité maritime et commerciale. Il réfute l'accusation qui fut faite à Fouquet d'avoir voulu *“se bâtir en Bretagne un imaginaire réduit d'où il pourrait défier le pouvoir en cas de disgrâce”*. L'acquisition de la baronnie d'Ancenis par les Charost, avec l'aide financière de Fouquet, s'inscrit dans le renforcement de cette implantation bretonne.

LES TRANSFORMATIONS DU CHATEAU JUSQU'AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE

Aussitôt entrés en possession de leur baronnie d'Ancenis, achetée en mars 1660, Louis-Armand de Béthune-Charost et son épouse entreprennent des travaux au château. Ils souhaitent sans doute disposer d'une résidence convenable, s'ils venaient à y séjourner. Le baron d'Ancenis et son épouse ignorent alors qu'ils y vivront bientôt trois ans, exilés par le roi !

Un cahier de comptes de 1662 nous renseigne sur les travaux effectués¹². Des réparations sont entreprises au Grand Logis. Des terrassements et des plantations ont lieu dans la Grande Cour. Un jardin en terrasse est aménagé. Est-ce à la même époque que fut construite une nouvelle entrée ?

En même temps, le seigneur d'Ancenis va chercher à tirer un peu de profit du château. Celui-ci ayant perdu toute importance militaire, les douves et leur bordure sont devenues parfaitement inutiles à la défense. Peu après l'acquisition de la baronnie par les Charost, les terrains bordant les douves du côté de la ville commencent à en être détachés par *afféagement*¹³ à des particuliers. Les douves elle-mêmes suivront plus tard.

Une campagne de construction eut lieu au château en 1700. Deux sources la signalent : Ogée indique : *“En 1700, on rebâtit le château d'Ancenis qui tombait en ruines, mais sans fortifications”*. Émilien Maillard précise en 1860 : *“Des constructions furent ajoutées et des réparations faites au château d'Ancenis en 1700, ainsi que le constatent les registres de la baronnie”*¹⁴.

Quels furent les travaux effectués à cette occasion ? Nous ne le savons pas avec certitude. Les érudits qui se sont intéressés au château ont rattaché à cette campagne de travaux de 1700 deux bâtiments encore existants aujourd'hui : les Ecuries et le pavillon du *Donjon*¹⁵. Mais on a aussi attribué à Marie Fouquet la construction de ce pavillon, ce qui la situerait 40 ans plus tôt.

Les aménagements du jardin et de la cour, la nouvelle entrée

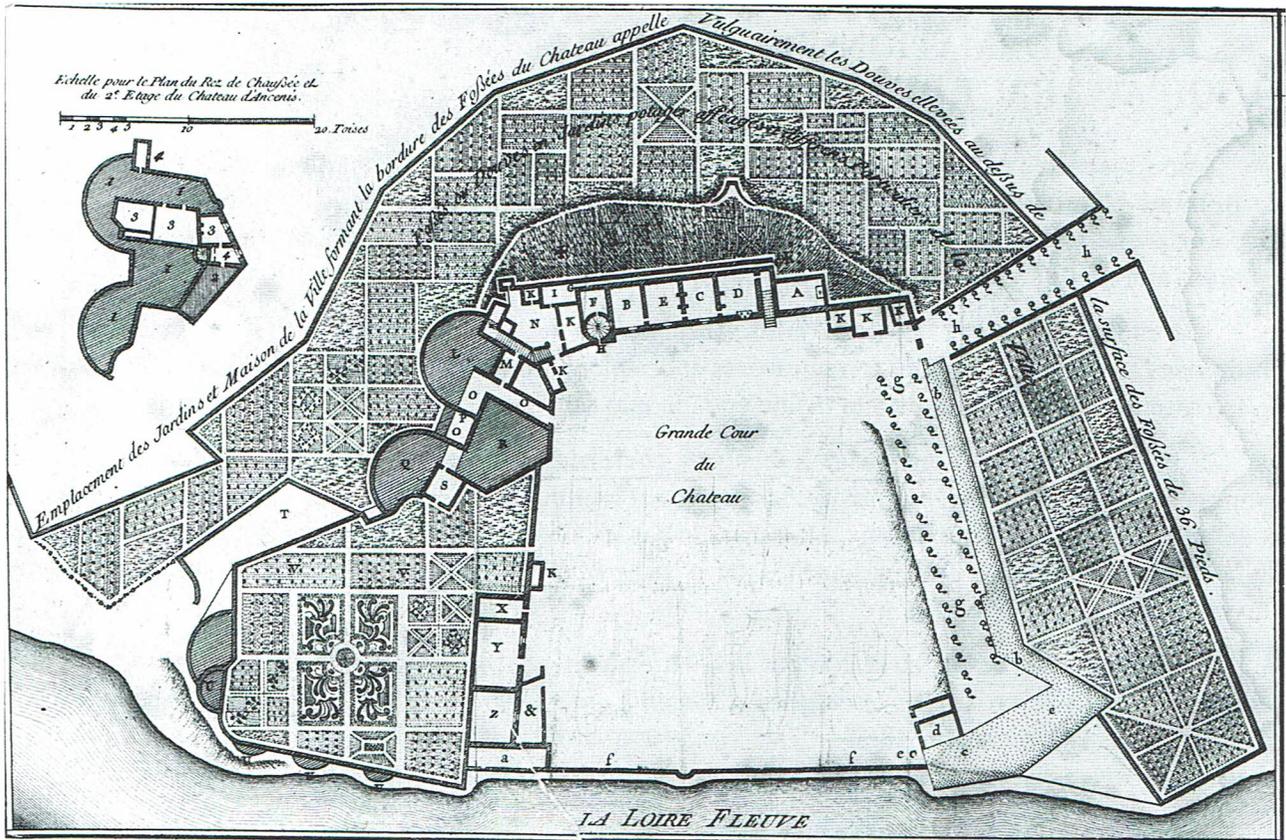
Le jardin

Les Charost font tout de suite aménager l'actuel jardin du Midi. Il est probable que cet espace ne formait pas alors une terrasse plane comme aujourd'hui, et que le démantèlement de 1626-1627 avait laissé autour de lui un chaos de ruines.

L'aménagement du jardin est un chantier considérable. Pour niveler le terrain, il a fallu démolir *“quantité de rochers et masses de pierre qui auroient rendu au moins cinq cens chertés (charretées)”*. Les masses de pierre en question proviennent certainement des ruines des fortifications. On a réalisé d'importants terrassements, pour lesquels *“dix sept et dix huit ouvriers auroient travaillé pendant presque trois mois”* (soit plus de 1 000 journées de travail). On construit un mur de clôture, du côté de la ville (et probablement aussi du côté de la Loire), d'au moins 80 toises de longueur (156 m).

Enfin, les terrassements achevés, la bonne terre apportée, on aménage un verger. On y plante des arbres recherchés, qu'on fait venir de loin : on commande dans la région d'Orléans *“cinquante sept pieds d'arbres, abricotiers, poiriers de bon crestien et autres”*. La poire de bon-chrétien est un fruit particulièrement apprécié à l'époque. On la trouvera un peu plus tard à Versailles au Potager du roi. Un marchand de Tours fournit encore *“trois douzaines d'arbres y compris deux meuriers”*, dont une partie est destinée au jardin, et le reste à une *“grande allée”* qu'on aménage en même temps dans la cour du château.

Le nouveau jardin forme une vaste terrasse, regardant la ville vers l'ouest et surplombant la Loire vers le sud-est. Le mur de clôture tout neuf qui la borde laisse à l'extérieur les ruines des anciens ouvrages de fortification. Aujourd'hui, ce jardin existe toujours, mais l'aménagement des quais vers 1850, et l'élargissement du carrefour du pont en 1961, ont sensiblement réduit sa superficie.



PLAN DU CHATEAU FORT D'ANCENIS

Renvois du Plan

- A Chapelle bâtie sur le Rocher
- B Chambre
- C Salle à Manger
- D Cuisine
- E Chambre où l'on fait l'Office pour la table
- F Caveau
- G Petite ruelle appelée Venulle
- H Grand Escalier
- I Boulangerie
- K Appentis
- L Massif bâti sur les Roches
- M Rocher qui forme une terrasse où l'on a pratiqué un Jardin potager élevé au niveau du 1^{er} étage.
- N Ancien Corps de Garde
- O Petite cour du Donjon
- P Ancienne entrée du Château.
- Q Pont Levé
- R Massif de Maçonnerie où il y a un Souterrain
- S Massif de Maçonnerie supportant le Dayon.
- T Buanderie avec une Citerne au dessous.
- U Terrasse en Jardin
- V Massif de Maçonnerie
- W Jardin potager du Château
- X Ecurie
- Y Ecurie et Grenier au dessous

- Z Ecurie servant de Magasin de bois pour les réparations.
- & Entrée de la Poterne
- a Terrasse au dessus de la Poterne
- b Massif de Maçonnerie qui a servi à l'ancienne Fortification élevé au dessus des Fossés de 4.5. pieds
- c Ancien Bastion
- d Appentis servant de Buanderie
- e le Puis
- f Mur d'Appuy élevé de 30. Pieds au dessus du niveau des Eaux de la Loire
- g Terrasse
- h Entrée du Château

Renvois des Appartemens au dessus du Donjon

- 1. Terrasse
- 2. Terrasse la plus élevée
- 3. Chambre
- 4. Cabinet

"Plan du Château-Fort d'Ancenis"

XVIII^e siècle. Collection Comte de Durfort.

Une grande partie des fortifications a disparu. Depuis le démantèlement, de nouveaux aménagements ont été réalisés.

En haut à droite, la nouvelle entrée du château, au bout d'une allée jetée à travers les douves. Le jardin potager (en bas à gauche) a été aménagé par les Charost vers 1660.

Les douves ont été comblées, vendues, et transformées en jardins au début du XVIII^e siècle. Le dessin de ces jardins, comme celui des massifs du potager, est de pure fantaisie.

Aménagements dans la Grande Cour

Le même cahier de comptes indique des travaux réalisés dans la Grande Cour du château. Ils ont consisté à faire “*aplanir deux grosses mottes de terre au dedans de la cour pour y fere une allée pour y planter arbres, le tout suivant les ordres de Monsieur*”. Nous avons déjà mentionné cette allée à propos des achats d’arbres. C’est sans doute l’allée en terrasse qui figure le long du rempart, au côté nord de la cour, sur le “*plan du château-Fort d’Ancenis*”, un plan du XVIII^e siècle¹⁶. Les travaux réalisés sont moins importants qu’au jardin. Mais on constate sur le même plan que d’autres travaux ont été réalisés dans la cour, depuis le démantèlement, sans qu’on puisse en préciser l’époque : un simple parapet borde désormais la cour le long de la Loire, au-dessus de la muraille dérasée, ce qui suppose qu’on a procédé à d’autres terrassements que la construction d’une allée.

Une nouvelle entrée

Après le démantèlement du château, son portail monumental, ouvert entre les deux tours de l’ouest¹⁷, dans le Donjon, est abandonné. Peut-être le plan coudé du passage le rendait-il particulièrement malcommode. Une nouvelle entrée est percée sur le côté nord, non loin de la chapelle. Une allée en pente, plantée de deux rangées d’arbres, relie cette entrée à la place Baronne (actuelle place Foch). La création de cette allée nécessite la construction d’une *levée* au travers des anciennes douves, avec un apport de remblai important. Ce déplacement de l’entrée du château est intervenu assez rapidement, puisqu’en 1663, soit 35 ans après le démantèlement, elle est déjà mentionnée “*à vis la Place Baronne*”¹⁸ (actuelle place Foch), ce qui signifie qu’à cette date, l’allée est construite. Au bas de cette allée, un grand portail en pierre (la porte actuelle) est construit, à une date inconnue, sur l’alignement de l’ancien rempart¹⁹.

En 1696, le baron d’Ancenis délaisse à René Letourneau, l’hôtelier de la “*Croix de Lorraine*”, le terrain situé au bord des douves, face à l’ancien portail. C’est là que débouchait le pont dormant qui franchissait les douves et donnait accès au château. Nous ignorons si ce pont existait encore à l’époque : plus aucun document n’en parle ou ne le montre. En tout cas, cet afféagement rend l’ancien portail définitivement inutilisable. Toutefois, l’acte préserve l’avenir : “*Monseigneur*” s’est réservé le droit de reprendre le terrain s’il venait à “*changer l’entrée du château*”²⁰.

Les bâtiments

Les appartements du Donjon

Il s’agit d’un petit pavillon d’habitation, élevé au sommet du Donjon, du côté nord. Une tradition relie la construction de ce pavillon à la relégation du marquis et de la marquise de Charost — Marie Fouquet — à Ancenis au début des années 1660. Le premier à en faire mention est “*M. Herbin*”, qui devait être un homme d’affaires de la duchesse de Charost, et qui visita le château en 1805 : “*Elle (Marie Fouquet) fit arranger le Donjon en un appartement assez commode et bien éclairé*”²¹. Cette attribution est tout à fait plausible. L’auteur a pu recueillir ce renseignement au château même, où le souvenir de cette origine pouvait s’être conservé.

Mais les travaux — qu’ils remontent à Marie Fouquet ou qu’ils soient plus tardifs — ne furent qu’un réaménagement. Le pavillon porte en effet les traces d’un état antérieur, avec une probable toiture à deux pans. Ce bâtiment fut construit sur les vestiges de la plate-forme à canons qui occupait le sommet du *Donjon*. La partie bâtie sur la plate-forme proprement dite comporte deux niveaux. La partie donnant sur la Grande Cour, élevée sur l’épaisseur du mur qui enserrait la plate-forme, se trouve de ce fait au niveau du 1^{er} étage du pavillon. Une tourelle d’angle contient l’escalier qui conduisait à cet étage.

Ce pavillon était en ruine au début du XIX^e siècle. Réparé plus tard par l’Institution du Château, il a été restauré en 1999 et a retrouvé son toit brisé.

Les Écuries

Les Écuries sont situées entre la Grande Cour et le jardin du Midi. Leur extrémité sud-est s’adosse à un pan du mur d’enceinte qui borde aujourd’hui le quai. C’est un bâtiment rectangulaire d’environ 27 m de long sur 8,50 m de large, composé d’un rez-de-chaussée et d’un étage de combles. Avec son

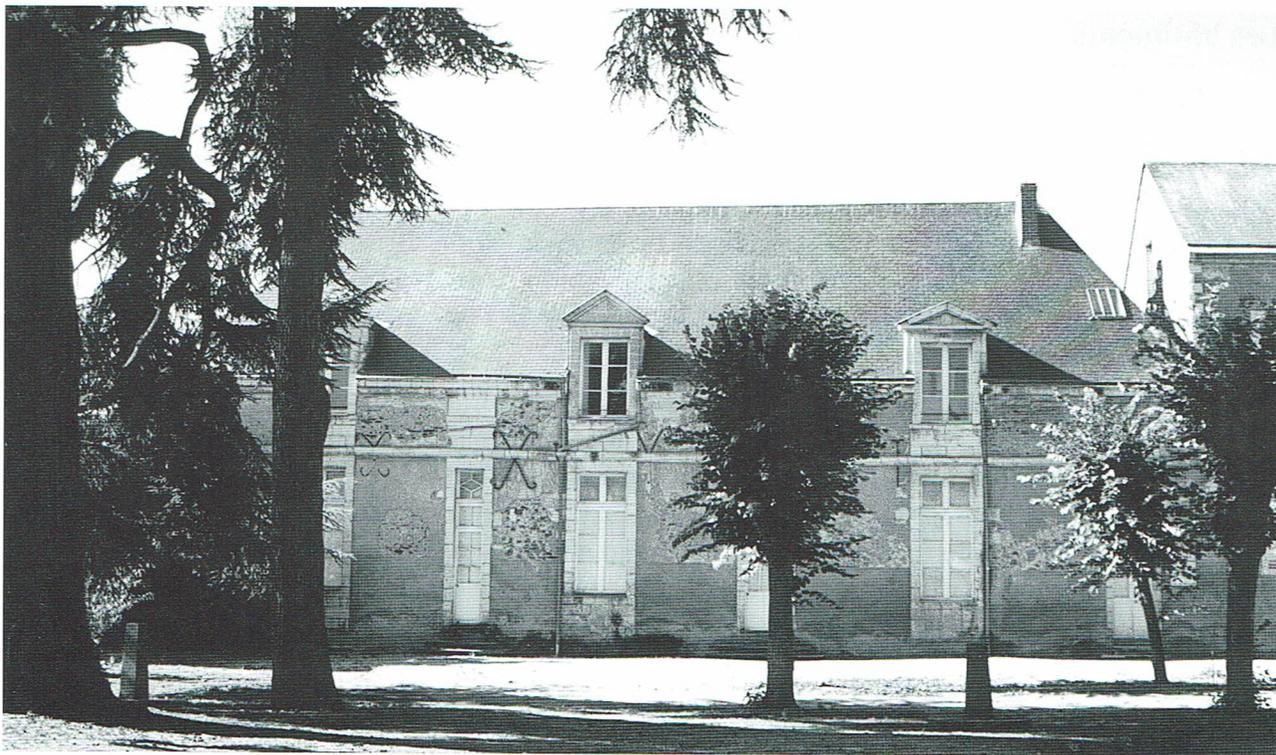
grand toit d'ardoise à quatre versants et ses lucarnes à fronton triangulaire, sa silhouette évoque le XVII^e ou le XVIII^e siècle. Elle est aujourd'hui écrasée par le bâtiment scolaire contigu.

La façade sur la Grande Cour est couronnée de trois lucarnes à fronton triangulaire. La lucarne centrale, refaite, semble avoir remplacé une lucarne à fronton cintré, en partie visible sur une ancienne photo. Un bandeau sépare les deux niveaux. Une vigoureuse corniche règne sur toute la façade. L'élévation sur le jardin présente quelques différences. Les lucarnes, au nombre de 4, sont irrégulièrement espacées. La corniche et le bandeau sont absents sur un quart de la façade. Leur interruption coïncide avec la présence d'un chaînage vertical noyé dans la façade. Ces anomalies témoignent de transformations du bâtiment à une époque indéterminée. Autre anomalie : le bâtiment est en contrebas par rapport au jardin, dont le sol atteint la base des fenêtres.

Ce bâtiment remonte-t-il vraiment à 1700 ? Une construction rectangulaire figure déjà au même emplacement sur un plan antérieur à 1627²³, avec à peu près la même emprise au sol, et la même division intérieure en trois parties par des murs de refend que sur le *plan du château-fort*. Est-ce le même bâtiment ? A-t-il été remanié ? Reconstitué ? Une analyse architecturale détaillée pourrait peut-être le déterminer.

Tous les documents anciens concordent en tout cas pour affirmer que ce bâtiment servait d'écuries et de grenier au XVIII^e siècle et au début du XIX^e²⁴. Sans doute ces écuries étaient-elles devenues trop vastes pour les besoins propres du château, car avant la Révolution, on les louait pour "*les casernements des chevaux de cavalerie en garnison à Ancenis*"²⁵. Sur le *plan du château-fort*, une partie de ces écuries était déjà utilisée comme magasin à bois.

Les combles étaient un grenier, destiné à l'origine "*à resserrer dans le tems où la Terre d'Ancenis n'avoit point encore été morcellée l'immense quantité de grains provenant des redevances de toutes espèces*". Cette fonction de grenier de la seigneurie cessa avant même la Révolution, et le grenier des Écuries fut mis en location "*pour y resserrer des grains ou fourrages*"²⁶. Ce bâtiment pourrait donc avoir remplacé les écuries et des greniers qui se trouvaient antérieurement à l'extérieur du château, dans la *basse-cour* où ces bâtiments sont mentionnés au début du XVII^e siècle.



Les anciennes écuries – Ce bâtiment du XVII^e ou du XVIII^e siècle fut transformé en bâtiment scolaire au XIX^e siècle. La lucarne du milieu a été refaite. Elle possédait autrefois un fronton cintré. De très nombreux documents attestent que ce bâtiment s'appelait "les Écuries" et qu'il servait effectivement à cet usage. (Vue de la cour principale)

Le bâtiment des écuries constitue une petite énigme dans l'histoire du château. La fonction d'écuries ne peut pas être mise en doute : trop de documents l'attestent. Mais comment expliquer que rien dans l'aspect actuel du bâtiment n'évoque d'anciennes écuries ? Là où l'on attendrait de larges portes, on trouve d'étroites portes-fenêtres, auxquelles il faut monter par quelques marches. Bien sûr, l'état actuel doit résulter d'une transformation en bâtiment scolaire, remontant aux premières années de l'Institution du Château. Mais il est étonnant de ne voir apparaître aucune trace d'anciennes ouvertures obturées, alors que la chute de larges pans d'enduit laisse voir la maçonnerie en bien des endroits.

La transformation des abords du château

Morcellement du tour du château

Au début de 1663, le marquis de Charost — ou ses représentants — afféagent à divers particuliers dix parcelles découpées sur le bord des douves, le long de l'ancienne *contrescarpe*²⁷. Cette bande de terrain s'étire de part et d'autre de la nouvelle entrée du château. Elle enveloppe et surplombe tout le côté nord des douves. Dans deux cas au moins, l'acte est assorti d'une obligation de bâtir. D'autres afféagements suivront. Des maisons ou des murs vont s'élever progressivement sur le bord des fossés, dérobant désormais le château à la vue. Le plan cadastral de 1811 montre un front de maisons presque continu au nord du château. A l'ouest, on trouve encore une rangée de bâtiments en haut de la rue des Douves. Plus bas, en descendant la rue vers la Loire, on trouve la bordure des fossés occupée par des jardins, des cours ou des *chantiers*. L'une de ces parcelles, celle qu'avait acquise René Letourneau en face de l'ancienne entrée du château, était vers 1745 un jeu de boules dépendant de l'hôtellerie de la Croix de Lorraine²⁸.

Les douves transformées en jardins

Les démolitions de 1626-1627 avaient probablement provoqué la chute de grands pans de murailles dans les fossés. Il est probable que de nombreux blocs de maçonnerie sont demeurés là où ils étaient tombés, provoquant un début de remblaiement des douves²⁹. Quoi qu'il en soit, les fossés apparaissent comblés au début du XVIII^e siècle. Tout comme leur bordure, ils sont morcelés et cédés à des particuliers. Nous n'avons la trace que de quatre de ces actes, passés entre 1712 et 1733³⁰. Il dut y en avoir bien d'autres — à moins que les terrains n'aient été redivisés ensuite par leurs acquéreurs — car le plan cadastral de 1811 montre les douves morcelées en une vingtaine de parcelles.

Les nouveaux propriétaires y aménagent des jardins : on le voit sur le *Plan du château-fort*. Un acte de 1755 le confirme, mentionnant "*les douves qui sont en jardins depuis plus de cinquante ans et qu'il y a plus de cent ans qui sont comblées*"³¹. En 1811, on y trouve aussi, aux deux extrémités, des bâtiments utilitaires : une bâtisse à usage de buanderie, de vinaigrerie et de magasin au sud-ouest, deux magasins et une fonderie au nord-est, là où s'élèvera bientôt la *maison des bains*.

Les jardins des douves sont séparés par des murs de pierre élevés par les propriétaires³². Situés en contrebas de la ville et du château, avec un dénivelé pouvant atteindre 10 m, ces jardins sont desservis par deux passages au bas de l'allée d'entrée. Celui du nord-est, qui court au pied de l'ancien rempart, semble aller jusqu'à la Loire. Il existe aussi, à l'ouest, en face de la tour d'escalier du Grand Logis, un escalier de 44 marches. Il s'ouvre entre deux jardins de la rue des Douves, et descend, le long de l'escarpement rocheux, jusqu'au fond des fossés.

Les anciennes écuries

Au début du XVII^e siècle — et sans doute depuis longtemps — il existait, on l'a vu, des dépendances extérieures au château. Elles formaient une *basse-cour*, située au-delà des douves, à l'ouest, face au jardin actuel du château. On y mentionne trois bâtiments en 1603 : les écuries, le grenier de la seigneurie, ou "*grenier des avoines*", et un cellier dit aussi le "*Grand Cellier*". Le "*logis des écuries*" était situé en face du jardin du château, entre la rue des Douves à l'ouest et la ruelle de la Poissonnerie à l'est.

Ces bâtiments furent désaffectés progressivement. Les écuries, encore en usage en 1617, ne servent plus en 1680³³. Au début du XVIII^e siècle, le bâtiment, qui menace ruine, est cédé à des particuliers en deux afféagements distincts.

Un acte du 8 décembre 1710 afféage à Pierre Thoinnet “*un emplacement et vieille maison servant autre fois de parties des écuries du chasteau dudit Ancenis située proche la prison où il y a encore quelque vieilz et antiens matériaux, icelluy emplacement et maison hors d’état de pouvoir servir sans estre reffait et construit de neuff*”. Le reste de la bâtisse, afféagé à une date inconnue à René Letourneau, est décrit en 1746 comme un emplacement “*de vieilles mazures où estoient autres fois les Écuries*”. Sur le plan cadastral de 1811, cette seconde parcelle ne porte plus aucune construction : tout a été rasé.

Nous ignorons ce qu’il advint du grenier et du grand cellier. Le “*vieux magasin situé partie entre les prisons et la poissonnerie*” (c’est-à-dire au sud des Écuries) afféagé en 1729 est peut-être un de ces deux bâtiments.

Tirer parti du château

Les agents du seigneur d’Ancenis cherchent aussi à tirer un peu de profit du château proprement dit. En 1741, Paul-François de Béthune, agissant pour son petit-fils, afféage à François Abline, voiturier par eau, le bas d’une tour du château, “*avec faculté audit afféagiste de faire faire une porte à l’ouverture pour y mettre les équipages qui lui servent*”. Il s’agit probablement de la plus au sud des deux tours de l’ancienne entrée, sous laquelle existe une sorte de vaste cave creusée après coup dans la maçonnerie et le rocher³⁴. Nous avons également vu plus haut qu’avant la Révolution, le bâtiment des écuries était mis en location.

Même souci au début du XIX^e siècle pour le régisseur de la terre d’Ancenis, qui note à propos du château : “*Cet objet n’a point de location certaine. Le Comptable saisit toutes les occasions d’en tirer le parti le plus avantageux possible*”. On loue le “*Grenier*” (probablement celui qui surmonte les écuries), “*un petit toit sans cheminée*”... La Grande Cour sert un moment aux marchands du port à entreposer leurs marchandises, en particulier le charbon de terre des mines de Mouzeil³⁵.

LE CHATEAU PENDANT LA REVOLUTION

Le duc de Charost n’émigra pas pendant la Révolution et conserva ses biens, dont le château d’Ancenis. Mais en octobre 1793, au moment du passage de la Loire par l’armée vendéenne, le château est canonné et pillé. Emilien Maillard le raconte : “*Pendant l’invasion d’Ancenis par l’armée royaliste, le 18 octobre, le château, qui avait été canonné, fut pillé par les Vendéens, sous la conduite de de Talmont, qui considérait le propriétaire, le duc de Charost, comme un patriote. Onze habitants périrent dans cette scène de désordre. Les portes de tous les appartements furent défoncées, les meubles forcés, les archives et les papiers saccagés et en partie brûlés*”. Un mois plus tard, le calme revenu, l’ancien procureur fiscal, Laheu des Airauds, qui vivait au château et devait encore être en charge des affaires du ci-devant duc, le Citoyen Béthune-Charost, “*fit dresser, par le notaire Bodinier, en présence de trois officiers municipaux, un procès-verbal de la dévastation commise*”³⁶. Un extrait conservé rend compte de la dévastation des archives du château : “*Dans la Chambre où étoient les Archives fermant à deux portes et trois serrures, les trois serrures ont été forcées & arrachées, toutes les armoires et Cassettes ouvertes & Vuides en très grande partie, et dans la Cheminée un tas de papiers brulés & réduits en Cendres*”.

Le château servit aussi au camp républicain, sans qu’on puisse situer précisément cette utilisation dans le temps. Prevel, auteur d’une monographie d’Ancenis, raconte qu’à l’époque de la Révolution, le château “*fut encore bien que démantelé et de faible défense, le refuge des républicains qui venaient s’y abriter dans leurs passages, qui y logeaient leur artillerie, leurs chevaux, leurs bagages, et une partie de leurs hommes. Ce château donnait un peu de confiance à la garde nationale, qui souvent laissée à ses propres ressources, se croyait à l’abri d’une surprise et d’un coup de main*”. On y établit aussi en 1794 “*un atelier propre à recevoir et à travailler les matières salpêtrées*” qu’on collecte alors activement pour faire de la poudre.

Les traces de l’assaut d’octobre 1793 étaient encore visibles 12 ans plus tard. Visitant le château en 1805, M. Herbin observait des trous de boulets, toujours visibles dans les fenêtres et les murs du logis, et

constatait la présence dans le Donjon d'un petit arsenal : “2 canons de fonte, encore une assez grande quantité de poudre et des armures de toute espèce”. Emilien Maillard signale plus tard que les “murs des appartements du Donjon sont couverts d'inscriptions qui rappellent l'époque révolutionnaire”³⁷.

LES TRAVAUX D'URBANISME DU XIX^e SIECLE : L'EFFACEMENT DU CHATEAU

Le pont et la nouvelle rue

Dans les premières décennies du XIX^e siècle, le château devait apparaître comme une sorte de friche en plein cœur de la ville : un espace faiblement bâti, presque inutilisé et entouré de ruines. Un espace qui pouvait se prêter à de nouvelles affectations, à de nouvelles constructions, ou au tracé de nouvelles voies. Un obstacle aussi entre les deux côtés du port d'Ancenis. Aussi, quand le projet d'un pont suspendu reliant la ville à la rive gauche de la Loire est mis à l'étude, c'est au débouché des anciennes douves qu'on choisit de l'implanter. Mis en chantier en 1837, le pont est inauguré en 1839. C'est le début d'importants travaux d'urbanisme, dont la réalisation s'étale sur environ 25 ans. Ces travaux bouleversent le château et ses abords.

Une rue est tracée dans l'axe du pont, sur la partie ouest des douves, pour le relier au centre de la ville et à la route de Paris. Cette rue s'élargit en place devant l'entrée du pont. Pour faire passer cette voie nouvelle, on comble les douves à l'ouest sur un tiers environ de leur longueur. Le portail d'entrée du château, enterré sur plus de la moitié de sa hauteur, et privé de tout recul, prend alors l'aspect écrasé qu'on lui connaît aujourd'hui. Une trentaine d'années plus tard, vers 1868, on le masquera un peu plus en accolant à la tour sud un bâtiment d'octroi.

La construction des quais

Les travaux de construction des quais commencent en 1841. D'amont en aval, l'alignement des quais se rapproche progressivement des murs du château, qu'il rencontre au droit des écuries. A partir de là, il passe à travers le jardin du château. L'aménagement doit donc faire disparaître les “*ouvrages avancés sur la Loire au bas du jardin*”, vestiges des anciennes fortifications, et amputer le jardin lui-même, dont le mur devra être reculé, sur une largeur allant de 7 m vers le nord à 10,50 m vers le sud.

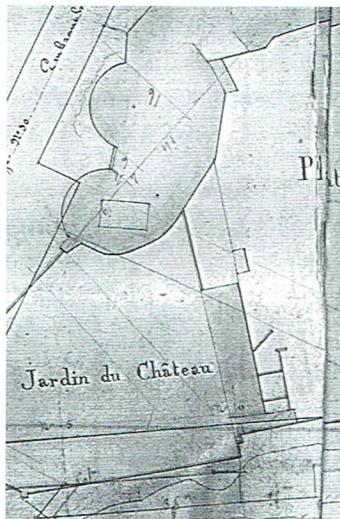
Le propriétaire du château est alors le duc de Tourzel, qui l'a hérité de sa tante, la dernière duchesse de Charost. Il faut de longues négociations pour parvenir à un accord sur l'achat de la frange du jardin nécessaire aux travaux. Ces négociations retardèrent la réalisation des quais, bien que des remblaiements aient été exécutés au pied du château dès 1841. Le duc de Tourzel meurt en 1845. Ce n'est qu'en 1850 que son beau-frère le duc de Lorge signera l'acte de vente, au nom de ses enfants mineurs, nouveaux propriétaires du château. Les travaux sont repris en 1851, après dix ans d'interruption³⁸.

Un point particulier suscita les réclamations du duc de Tourzel : la suppression de la poterne. “*Le château d'Ancenis, écrit-il au Préfet de Loire-Inférieure, a toujours eu au moyen d'une poterne, une sortie directe de l'intérieur des cours [du château] sur la Loire. Les eaux du fleuve les trois quarts de l'année arrivent dans l'enceinte du château, servent à ses besoins, et me donnent le moyen d'entrer et de sortir en bateau de ma propriété. Depuis plusieurs jours la poterne sur la Loire est fermée en partie par un mur en pierres sèches, et je suis dès à présent privé de l'exercice d'un droit au quel j'attache la plus grande importance*”.

Le duc réclamait donc le rétablissement par l'administration des Ponts-et-Chaussées d'un passage souterrain qui permette d'aller directement de la cour du château au quai inférieur. Refus de l'administration, pour qui la double cale projetée entre le quai supérieur et le quai inférieur devait suffire amplement aux communications du château avec le fleuve. Il fallut se contenter d'une sortie sur le quai supérieur, par une porte et un escalier pratiqués dans la muraille du château.

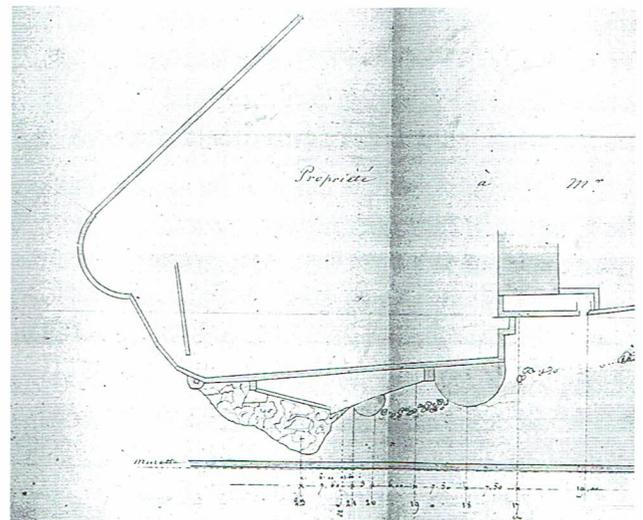


Les murs du château avant la construction des quais – Cette gravure de A. Rouargue donne une idée (enjolivée) de l'aspect des murs du château quand la Loire les bordait. Il existait en fait un talus rocheux entre les murs et le fleuve.



1838 – "Construction des quais d'Ancenis Profils et coupes en travers" (détail).
Arch. départ. Loire-Atl., 1904 S 486.

En haut, la masse du *donjon* qui inclut les deux tours de l'ancienne entrée. Le bâtiment à droite du jardin est celui des écuries. A sa droite est accolée une construction qui abritait la descente vers la poterne. Nous ne connaissons pas l'aspect de ce bâtiment en élévation.



1842 – "Plan de la partie du port d'Ancenis remblayée pendant la campagne de 1841" (détail).
Arch. départ. Loire-Atl., 1904 S 486.

Le jardin du château s'avance beaucoup plus qu'aujourd'hui vers la Loire. Entre le mur de clôture et le fleuve, le plan montre le contour des rochers et des ruines, des fortifications existant en contrebas. On remarque une grosse tour arrondie, qu'on retrouve sur les plus anciens plans du château. Dans le pan de muraille à droite du jardin, on voit distinctement l'ouverture de la poterne, qui donnait un accès direct au fleuve.

On peine à restituer l'aspect des fortifications démolies lors de la construction des quais (mis à part le tracé schématique, constitué d'un simple trait, que donnent les vieux plans de la ville). Il existait une grosse tour arrondie à la pointe sud du château et une autre à l'angle sud-est du jardin, qui s'avancait vers la Loire. On voit d'ailleurs encore aujourd'hui sur le quai, au bout du pan de mur accolé aux écuries la cicatrice de la démolition de cette tour : un ravaudage en mauvaise maçonnerie. Entre ces deux tours, on sait qu'il existait non pas une courtine rectiligne, mais des ouvrages au tracé brisé, dont la nature et l'aspect restent flous, bien qu'ils figurent sur plusieurs plans et vues³⁹.

A partir des écuries et jusqu'au bastion, le long de la Grande Cour, l'alignement du quai ne mord plus sur le château. On ne détruit donc pas le mur d'enceinte. Mais le remblai vient l'enfourer jusqu'à la hauteur des consoles des mâchicoulis (encore visibles aujourd'hui au niveau de la chaussée). Seul, le bastion, plus élevé que la courtine, conserve un peu de hauteur au-dessus du quai, bien qu'à demi enterré.

Un espace à reconquérir au cœur de la ville

Le château est perçu comme un espace à reconquérir. La création de la rue du Pont et des quais laissait des parcelles résiduelles inutiles le long des nouvelles voies. Il était question, en 1842, de les revendre au duc de Tourzel. Le sous-préfet d'Ancenis, Prosper Grolleau, plaide pour leur conservation par l'Etat : *“Gardons avec soin ces parcelles. Ne nous lions pas les mains. Plus tard si nous voulions construire un palais de justice, un hôtel de sous-préfecture, une caserne de gendarmerie, nous pourrions obtenir la cession d'emplacements à prendre dans la plate-forme [la Grande Cour] ou dans le jardin du château⁴⁰”*. Le château pourrait donc offrir de bons emplacements pour la construction de bâtiments publics, dont le besoin commence à se faire sentir en cette première moitié du XIX^e siècle.

D'autres transformations figuraient sur le plan d'alignement de la ville, dressé en 1842-43⁴¹. Les plans d'alignement constituaient de véritables plans d'aménagement, souvent quelque peu utopiques. Ils dessinaient les alignements futurs à donner aux rues des villes, mais prévoyaient aussi des percements nouveaux, à réaliser dans un avenir indéterminé. Le plan d'alignement d'Ancenis traçait une rue de 8 m de large à travers la cour du château. Cette rue, parallèle à la rue du Pont, qui sectionnait en deux la propriété, aurait relié la place de la Mairie (actuelle place Foch) au nouveau quai.

Par ailleurs, le plan dessinait devant le pont une grande place rectangulaire. L'alignement prévu du côté nord-est amputait le jardin du château et mordait sur la tour sud du bloc d'entrée, ainsi vouée à disparaître, sacrifiée à la religion de la ligne droite. Cet alignement ne sera jamais réalisé. Seul sera aligné le côté ouest de la place, en plaquant un rang de constructions devant la ruelle de la Poissonnerie, supprimée.

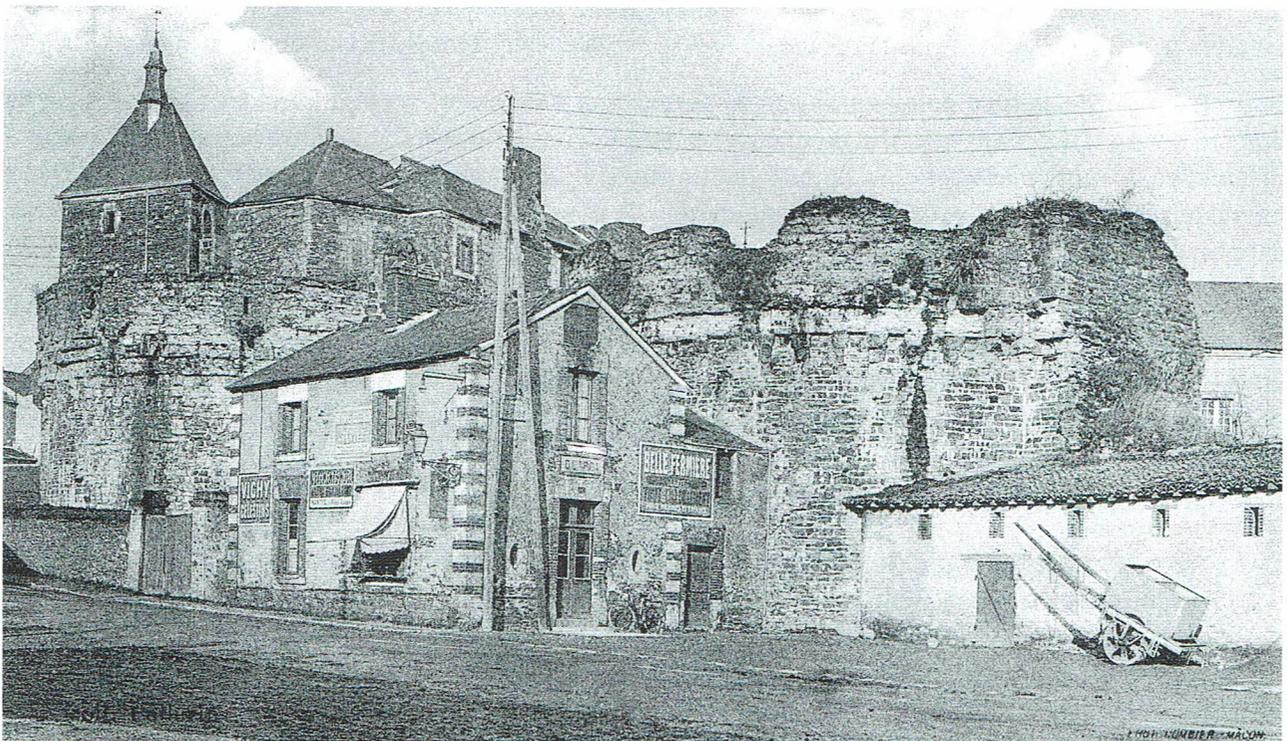
Ces tracés s'inscrivaient dans un dessin d'ensemble idéal, par lequel le plan d'alignement remodelait le centre de la ville. Outre les quais et la rue du Pont, alors en voie de réalisation, la traverse de la ville était redressée, la rue des Vinaigriers alignée, la place des Halles redessinée... Un quadrillage de voies aussi régulier que possible se superposait au château et à ses douves.

Les Voyages pittoresques et romantiques

La valeur *patrimoniale* du château, pour employer un terme contemporain, n'a pas pesé lourd dans les choix d'urbanisme. Pourtant tout le monde n'était pas insensible aux atteintes portées au vieux château. Le sous-préfet Grolleau, le même qui souhaitait y construire des bâtiments publics, regrette l'enfouissement des ruines du château : *“Elles perdent ainsi de leur valeur historique et du charme qu'elles produisaient dans l'aspect de notre ville. Autant que j'ai pu en juger à la simple vue, les tours seront encavées d'un tiers, et la plate-forme [de la Grande Cour] des 2/3 environ de leur hauteur”*. Il répond ainsi à une lettre du préfet, qui s'inquiétait de savoir *“si les deux tours du château qui bordent la route stratégique n° 30 offrent un aspect monumental, et si l'établissement de constructions nouvelles (...) ne détruirait pas un des points de vue remarquables de la ville d'Ancenis⁴²”*.



La rue du Pont et l'ancienne chapelle de l'Institution du Château - La rue du Pont (au premier plan) passe sur les anciennes douves comblées après la construction du premier pont suspendu. On aperçoit au centre de la photo, à demi masquée par les arbres, la façade de la chapelle du Sacré-Cœur, construite en 1865, entre le Grand Logis (dont on voit le haut pavillon à gauche) et le Donjon. Cette chapelle, partiellement démolie en 1917-1918, à cause de l'instabilité de ses fondations, a été détruite en 1992.



Les tours du château et l'octroi au début du xx^e siècle - Après le comblement des douves, une parcelle de terrain restait libre entre le château et la rue du Pont. La Ville y construit vers 1867-68 un de ses quatre bâtiments d'octroi, accolé aux tours de l'ancien portail. Il sera démoli en 1932 pour dégager les tours. On voit aussi à droite une remise, aujourd'hui disparue, adossée au mur soutenant le "jardin du midi".

A cette époque, les artistes à la recherche de sujets pittoresques s'intéressaient au château. Turner est le premier connu en 1826. Suivent de nombreux dessinateurs de paysages qui feront apparaître le château dans des recueils de gravures ou de lithographies. Mais les voix qui s'élèvent pour défendre le château ou proposer son classement et sa mise en valeur après qu'il soit devenu une école, resteront longtemps bien isolées. C'est en 1932 seulement qu'une municipalité entreprendra des travaux dans un but de mise en valeur archéologique⁴³. La Ville fait démolir l'ancien octroi du pont, pour dégager les tours du portail du château. Un petit jardin clôturé par une murette surmontée d'une grille de fer est aménagé devant les tours.

LA TRANSFORMATION EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE

La création d'une école au château

En 1850, le duc de Lorge, agissant au nom de ses enfants, met le château gratuitement à la disposition de la congrégation des Ursulines de Jésus, de Chavagnes-en-Paillers, en Vendée, qui y installent un pensionnat de jeunes filles. En 1859, il le leur vend, à des conditions très libérales. A cette époque, le pensionnat "*compte cinquante élèves, tant externes que pensionnaires*".

Les "Dames de Chavagnes" étaient présentes à Ancenis depuis le début du siècle. Elles assuraient les soins des malades à l'hospice, ainsi qu'une activité d'enseignement. Elles avaient d'abord créé en 1808, dans une salle annexe à l'hospice, une école gratuite de filles. Un peu plus tard, indique Émilien Maillard, elles fondèrent "*un pensionnat de demoiselles, à partir de 1812, à l'hospice d'abord, et à compter de 1813, sur la levée, mais cet établissement cessa bientôt d'exister*"⁴⁴. La création du pensionnat du château fait donc suite à cette première tentative.

L'école primaire de l'hospice sera transférée en 1860 dans de nouveaux bâtiments construits par la commune sur l'ancien terrain des Cordeliers⁴⁵. Elle est à l'origine de la première école publique de filles d'Ancenis. Quand les lois scolaires, à la fin du XIX^e siècle, laïcisent l'enseignement public primaire, les religieuses cessent d'enseigner à l'école communale des filles, anticipant d'ailleurs sur l'application de la loi. Elles ouvrent alors au château en 1888 leur propre école primaire, *l'école chrétienne*, distincte du pensionnat.

Les travaux

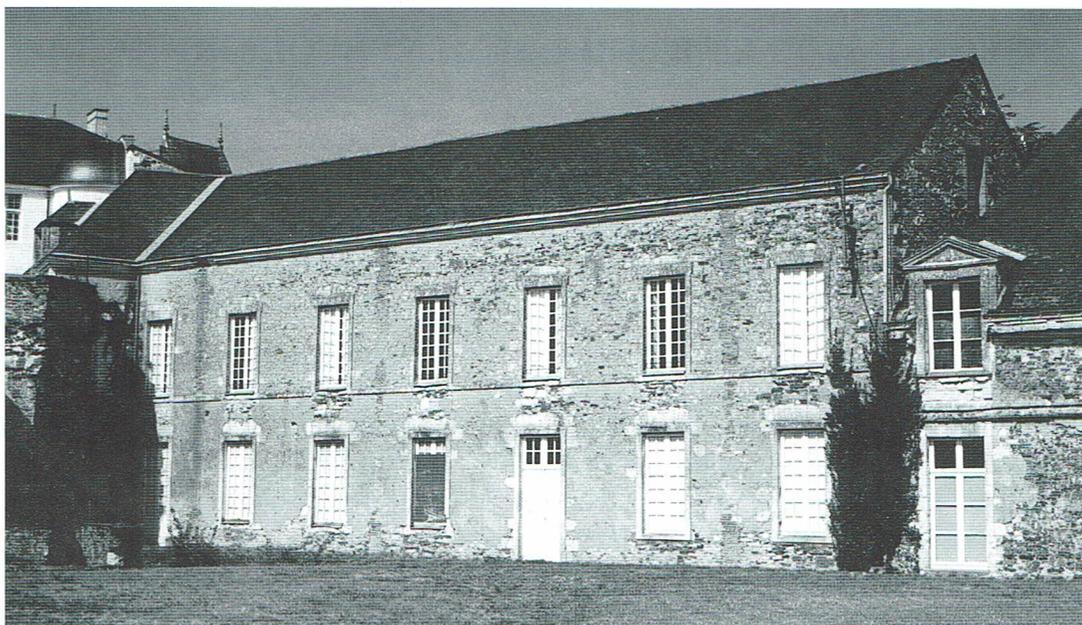
En s'installant au château, les religieuses disposent de deux bâtiments principaux pour leur établissement : le grand logis et les anciennes écuries. Devenue propriétaire, la congrégation entreprend rapidement d'importants travaux d'aménagement. Tout d'abord, les religieuses agrandissent la propriété, en rachetant des terrains situés dans les anciennes douves, au nord-ouest du grand logis. Elles entreprennent le comblement de ces terrains, pour les hausser jusqu'au niveau de la Grande Cour⁴⁶. Elles font en même temps disparaître la butte rocheuse qui subsistait derrière le logis. Puis vient le temps des constructions : une nouvelle chapelle en 1865, un grand bâtiment scolaire le long de la cour cinq ans plus tard, et en 1887 le bâtiment de l'école primaire dans les anciennes douves. Les constructions modernes s'imbriquent désormais étroitement aux bâtiments anciens et aux vestiges de l'enceinte, dont ils ont parfois entraîné la démolition⁴⁷. Beaucoup plus tard, vers 1960, un nouveau bâtiment sera construit au nord de la Grande Cour pour installer un *Centre féminin d'études rurales*.

La chapelle du Sacré-Cœur

Cette nouvelle chapelle est construite entre le Donjon et le logis, "*sur le plan de M. Jégen d'Ancenis*". Elle prend la place d'une petite cour, bordée de petits bâtiments que nous connaissons mal et qui furent sans doute démolis à cette occasion. La nef déborde de cette cour vers l'ouest et s'avance au-dessus des douves comblées. Cette avancée s'appuie sur un remblai mal consolidé. D'où sans doute des tassements dans le sol et des lézardes dans les murs qui rendirent le bâtiment dangereux. Il fallut démolir une partie de la nef en 1917-1918, en ne conservant que la partie ouest, fondée sur le rocher. Une nouvelle façade vint ensuite refermer cette chapelle. Le bâtiment sera démoli en 1992.

Le grand bâtiment scolaire

Entre les Écuries et le Donjon existait un petit jardin, qui séparait la Grande Cour du jardin du Midi. Cet emplacement fut choisi pour l'implantation d'un grand bâtiment scolaire, construit de 1870 à 1872 et "*aménagé peu à peu intérieurement*". L'espace disponible étant jugé insuffisant, on décida de l'étendre vers le nord-ouest en empiétant sur le Donjon. On démolit donc à l'explosif en 1867-1868 une énorme masse de maçonnerie pour dégager un espace assez restreint. Le nouveau bâtiment venait s'encaster dans le Donjon, au prix d'un éventrement de l'ancienne salle des ponts-levis.



Le bâtiment scolaire entre les écuries et le *donjon* vu du jardin – Ce bâtiment fut construit en 1870-1872 à la place d'un petit jardin bordé d'un grand mur, qui séparait la Grande Cour du jardin du Midi. Pour donner un peu plus de longueur à ce bâtiment, on fit sauter une partie du *donjon*.

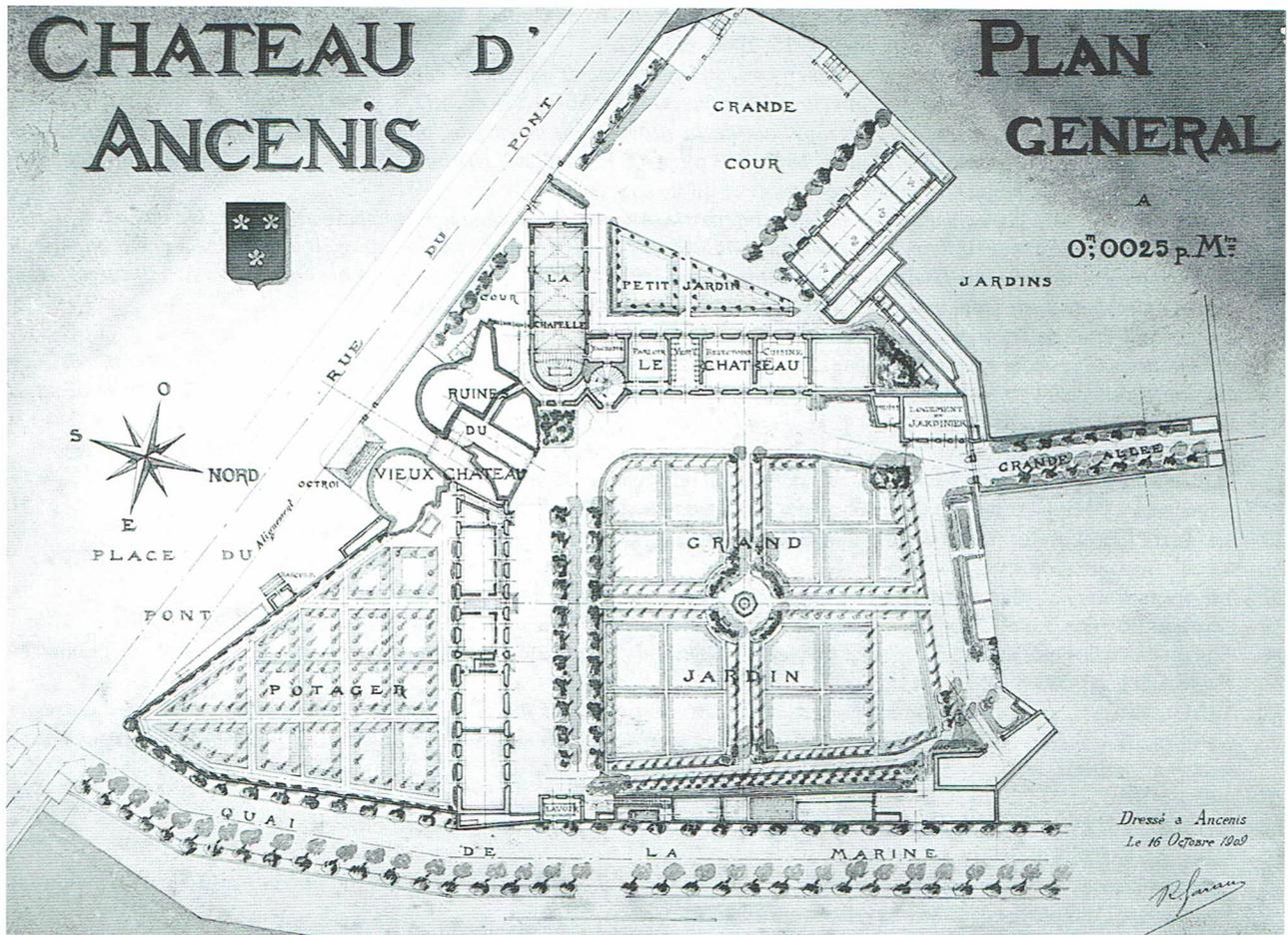
Le bâtiment de l'école chrétienne

L'école primaire est aménagée sur un terrain situé au nord-ouest du Grand Logis, sur les anciennes douves comblées. Le bâtiment contient 4 classes. Avec l'utilisation de la brique rouge pour les chaînages d'angle et les encadrements des ouvertures, il est assez représentatif de l'architecture scolaire de la fin du XIX^e siècle. Cette école, séparée du pensionnat, possède sa propre cour et un accès indépendant sur la rue du Pont.

L'aménagement du parc

La Grande Cour du château qui paraît une friche sur les vues de la première moitié du XIX^e siècle, et servait d'entrepôt de charbon, est aménagée en parc par les religieuses, dans la seconde moitié du siècle. C'est le parc actuel, aujourd'hui fortement dégradé par rapport à son état d'origine. Il est aménagé, pour l'essentiel, aux environs de 1870⁴⁸. La composition est centrée autour d'une statue de la Vierge, vers laquelle convergent quatre allées. Des arbres à grand développement, principalement des cèdres, sont plantés en bouquets, devant la statue et du côté de la Loire. Le parc est, à l'époque, parsemé de statues religieuses. Une cour en équerre, plantée de tilleuls sur le côté sud-ouest, est ménagée devant les bâtiments.

Dans les années 1970, un intérêt nouveau pour le château se fait jour. A partir de 1972, l'Institution du Château autorise son ouverture au public en été. Des travaux de recherches et de mise en valeur sont également effectués. Le château est classé monument historique en 1977. Le château se révèle de plus en plus mal adapté aux normes exigées d'un établissement scolaire moderne. La congrégation des Ursulines le vend à la ville d'Ancenis. Les établissements scolaires sont transférés dans d'autres bâtiments d'Ancenis. La première campagne de travaux de restauration commence alors en 1990. ■



Plan du Château – 1909 : Le château appartient depuis un demi-siècle aux Ursulines de Chavagnes-en-Paillers. Des constructions nouvelles ont été réalisées pour leur établissement scolaire. La Grande Cour est devenue un parc. La chapelle est entière. Quelques années plus tard, on devra l'amputer de la plus grande partie de sa nef. Depuis le XIX^e siècle, une rue et un quai bordent le Château.

Notes

Abréviations utilisées :

- A.C.Anc. : Archives communales d'Ancenis, déposées aux Archives départementales de Loire-Atlantique (E Dépôt 12).
- A.C.U. : Archives de la Congrégation des Ursulines de Jésus, Chavagnes-en-Paillers.
- A.D.L.A. : Archives départementales de Loire-Atlantique.

- 1 – E. Maillard, *Histoire d'Ancenis et de ses barons*, 1^{re} éd., Nantes, 1860, 569 p., p. 381. A.C. Anc., GG 59.
- 2 – *Objets religieux, Ancenis*, 1978., E. Maillard, Histoire... 1^{re} éd., op. cité, p.384.
- 3 – Pierre Destrappes, sieur de Chasné, "receveur", séjourne au château en 1661 : il s'occupe des affaires du seigneur, dont il a procuration (A.D.L.A., 1 E 6, 1 E 11, E 256). Pour les procureurs fiscaux : acte du 30 mars 1741, A.C.U. (F.Lambert), A.D.L.A., 4 E 2 1362 (A.Joubert), A.D.L.A., 4 E 2 1365, M^e Lemarié, (M. Peloquin), Délib. du 7 avril 1779, A.C. Anc., GG 49 (Laheu des Airauds).
- 4 – E. Maillard, *Histoire...*, 1^{re} éd., op. cité, p. 397. *Voyage fait à Ancenis en 1805*, par M. Herbin, A.C.U. Il indique que le régisseur des domaines de la duchesse de Charost réside au château : il y possède une chambre et un cabinet, et y entretient le jardin. C'est apparemment Laheu des Airauds qui exerce ces fonctions, puisque le "Compte de Régie de la Terre d'Ancenis" rendu pour la période 1805-1815 est à son nom (A. C.U.).
- 5 – "Mémoire pour Ancenis", 1647, A.D.L.A., 1 E 6.
- 6 – A.D.L.A., E 249. Jean Meyer, Considérations sur les forges de Riaillé dans la première moitié du XVII^e siècle, dans : *Les forges du pays de châteaubriant*, Paris, 1984, 295 p., p. 61-70.
- 7 – E. Maillard, *Histoire...*, 1^{re} éd., op. cité, p. 376.
- 8 – Daniel Dessert, *Fouquet*, Paris, 1987, 404 p., p. 118, 140-141.
- 9 – Jean-François Belhoste, Hubert Maheux, L'industrie dans la seigneurie, dans : *Les forges du pays de châteaubriant*, Paris, 1984, 295 p., p. 71-82.
- 10 – E. Maillard, *Histoire...*, 1^{re} éd., op. cité, p. 389-394.
- 11 – Daniel Dessert, *Fouquet*, op. cité.

- 12 – A.D.L.A., 1 E 11. Ce cahier a été retrouvé et présenté par Josette-Anne Crolard, Un compte des réparations du château de 1662, *Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis*, n° 15, 2000, p. 81-82.
- 13 – Afféagement : “Action de démembrer un fief en en détachant certaines parties concédées à cens”. Marcel Marion, *Dictionnaire des Institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1972, 564 p. (1^{re} éd. 1923), p. 6.
- 14 – Ogée, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, nouvelle édition revue et augmentée par MM. A. Marteville et P. Varin, T.I, Rennes, 1843, 543 p., p. 42. E. Maillard, *Histoire...*, 1^{re} éd., op. cité, p. 108. Nous ignorons si E. Maillard a consulté lui-même ces registres et ce qu'ils sont devenus.
- 15 – Prevel, *Monographie des communes de la Loire-Inférieure. Ancenis, Bibliothèque municipale de Nantes, Manuscrits N° 218* : “Nous croyons que la construction de 1700 est le bâtiment qui sert d'écuries, et qu'on dit avoir été destiné à une orangerie. Il nous semble être de l'époque Louis XIV, et peut-être encore ces vilaines constructions qui sont superposées si malheureusement sur les tours de la porte principale”. E. Maillard, *Histoire...*, 1^{re} éd., op. cité, p. 204.
- 16 – Collection Comte de Durfort.
- 17 – Il s'agit des tours encore existantes aujourd'hui sur la Rue du Pont. Elles se rejoignaient en arrière formant un énorme massif de maçonnerie abritant l'entrée du château. Ce massif est toujours appelé *Donjon* dans les documents, du début du XVII^e au début du XIX^e siècle (A.C. Anc., I I 1, A.D.L.A., 1 E 11, *Plan du château-Fort*, A.C.U., *Voyage...*). La grosse tour dont il a pris la place, et dont les vestiges sont encore visibles dans le Jardin était-elle un ancien Donjon, dont le nom serait resté au nouvel ouvrage ?
- 18 – Baillée d'un emplacement à Nicolas Heart, Table de la réformation de la Prévôté de 1662, A.D.L.A., 1 E 13, p. 14.
- 19 – A peu près à l'emplacement où s'élevait la tour Nord avant le démantèlement.
- 20 – A.D.L.A., E 259, Réformation du rôle rentier de la baronnie, f° 81 r°.
- 21 – A.C.U., *Voyage...*, op. cité.
- 22 – *Anceny en Bretagne*, plan signé “De La Pointe”, Bibl. Nat. de France, Estampes, Va 44.
- 23 – Bertrand Boquien, La plus ancienne photo du château, *Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis*, n°15, 2000, p.83.
- 24 – Plan du château-Fort, *Voyage...*, op. cité, Prevel, *Monographie...*, op. cité. Le “bâtiment des écuries” est encore mentionné en 1844 (A.D.L.A., 593 S 1).
- 25 – A.C.U., *Voyage...*, op. cité. L'auteur précise : “Les Révolutionnaires ont voulu en jouir sans payer : pour faire cesser le desordre, on a ôté les rateliers ; ils sont conservés, mais le deffaut de commerce à Nantes, n'a pas fourni d'occasions d'en retirer de l'utilité”.
- 26 – *Ibid.*
- 27 – A.D.L.A., 1 E 13, p. 14., Table de la réformation..., A.D.L.A., B 1915, Aveu rendu pour la baronnie, 1680.
- 28 – A.D.L.A., E 259, Réformation..., f° 83 v°.
- 29 – Les maçonneries anciennes encore existantes au château sont d'une extrême dureté. Il devait être très difficile d'en extraire la pierre pour la remployer dans de nouvelles constructions.
- 30 – 1712 : mention dans un acte du 26 janvier 1739, A.C.U. Autres afféagements : A.D.L.A., E 259, Réformation..., f° 85 r°- v°, 90 r°.
- 31 – A.C.U., Acte du 23 février 1755.
- 32 – A en juger du moins par un plan de la partie Ouest des douves de 1837 (A.D.L.A., 490 S 1).
- 33 – “Item, un corps de logis situé proche les fossez dudit chasteau, v(u)lgairement nommé les Escuries, et qui servoit autresfoys d'escuries audit chasteau, composé au rez de chaussée de deux grands celliers, quatre chambres au-dessus, & greniers au-dessus desdites chambres” (A.D.L.A., B 1915, f° 3). Sur la “basse-cour et ses bâtiments” : A.C. Anc., I I 1, A.C.U., A.D.L.A., E 250, E 259, Réformation..., f° 80 r° à 83 v°.
- 34 – A.C.U., E 259, Réformation..., f° 84 v°.
- 35 – A.C.U., *Compte de régie de la Terre d'Ancenis*. Le dépôt de charbon dans la cour est attesté en 1827 : Durand, *Mémoire sur le reconnaissance de la route de Nantes*, S.H.A.T., Vincennes (document communiqué par L. Menanteau). En 1829, les négociants ne sont plus autorisés à utiliser la cour : A.D.L.A., 7 O 2.
- 36 – E. Maillard, *Histoire...*, 1^{re} éd., op. cité, p. 138-139. Le procès-verbal existe peut-être encore dans les archives notariales. L'extrait cité provient d'une lettre de 1825 aux administrateurs de l'Hospice (Arch. comm. d'Ancenis, non cotées au moment de leur consultation).
- 37 – A.C.U., *Voyage...*, op. cité. Prevel, *Monographies...*, op. cité, A.D.L.A., L 895, f° 11 r°, E. Maillard, *Histoire...*, 1^{re} éd., op. cité, p. 204.
- 38 – Emilien Maillard, *Histoire d'Ancenis et de ses barons*, 1^{re} éd., ..., 1860, p. 169, 173.
- 39 – Sur les acquisitions de terrains dépendant du château, et sur ces travaux : A.D.L.A., 593 S 1, 612 S 1, 1904 S 486. Un puits existait dans la partie du Jardin sacrifiée à la construction du quai.
- 40 – A.D.L.A., 593 S 1.
- 41 – A.C. Anc., en Mairie.
- 42 – A.D.L.A., 593 S 1.
- 43 – Arch. comm. Ancenis, 4 M 10.
- 44 – Sur ce pensionnat : E. Maillard, *Histoire...*, 1^{re} éd., op. cité, p. 205. L'Hospice se trouvait à l'angle des rues du Pontereau (actuelle rue Georges-Clémenceau) et du Collège. La Levée désigne la rue de Villeneuve et son prolongement la rue des Morices (actuelle rue du Général-Leclerc).
- 45 – Où s'élève aujourd'hui le Groupe scolaire Albert-Camus, rue du Collège.
- 46 – Elles acquièrent aussi le terrain formé entre le quai et l'ancienne muraille du château, où sont construits divers bâtiments de service, démolis en 1976.
- 47 – Sur ces constructions, E. Maillard, *Histoire d'Ancenis et de ses barons*, 2^e éd. Nantes, 1881, 718 p., p. 440. Id., Continuation de l'Histoire d'Ancenis et de ses barons, Ancenis, 1895, 80 p., p. 13. Souvenirs de Mademoiselle Baudouin (Sœur Angelina), ancienne élève du château, dans Sœur Louise de la Providence et Sœur Marie-Gabrielle des Anges, *Souvenirs du château d'Ancenis* – 17 octobre 1956, fascicule dactylographié, Archives de l'Institution du château, Ancenis.
- 48 – Souvenirs de Mademoiselle Baudouin..., op. cité.